**Initiation à la recherche documentaire**

**Fiche d’aide à la prise de notes n°1**

**LE CDI.**

Le CDI, c’est le **C**entre de **D**ocumentation et d’**I**nformation.

Il est géré par deux professeurs documentalistes, *Mme Armelle Manegat et M. JF Laroumagne*.

Les ressources sont nombreuses : livres, ordinateurs, CD, DVD.

Je peux y lire **des œuvres de fiction** : romans, bandes dessinées, albums, mangas, contes, poésies, théâtre…

Je peux y trouver **des documentaires** sur tous les sujets (ou presque…)

J’ai accès à **des périodiques** qui traitent de sujets variés.

Un périodique qui paraît tous les jours est **un quotidien**, toutes les semaines**, un hebdomadaire**, tous les mois, **un mensuel**.

Quand venir au CDI ?

Je viens au CDI avec un enseignant pour effectuer des recherches.

Je viens au CDI, si je le souhaite, lorsque je n’ai pas cours.

Je peux aussi venir au CDI durant la pause méridienne.

Emprunts de documents

Pour emprunter un document, je le fait enregistrer par le professeur documentaliste.

Je peux emprunter jusqu’à trois documents.

Lorsque je le rends, je le dépose dans le panier prévu à cet effet.

Au CDI, je peux utiliser tous les documents.

Le CDI est un espace de travail, de lecture et de détente. Je veille à ne pas faire de bruit pour ne déranger personne**. Je peux chuchoter** avec mes camarades.

Je fais attention a toujours replacer les documents à leur place d’origine.